

éviter la question qui fut soulevée. Par conséquent, il estime qu'un rapport aux Chambres est nécessaire, et il étudiera à nouveau cette question les 28 mai et 4 juin. Entre-temps, nous vous saurions gré de nous faire parvenir immédiatement des explications sur votre affirmation selon laquelle «une décision sur la question n'est pas possible». Le Comité doit-il comprendre que rien n'est actuellement fait en vue de déposer un projet de loi sur VIA Rail Canada?

Comme le Comité nous en a donné mission, nous faisons parvenir une copie de cette lettre au leader du gouvernement à la Chambre afin qu'il prenne connaissance de l'avis du Comité

voulant que des mesures soient rapidement prises en vue de déposer un projet de loi sur VIA Rail Canada.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le coprésident,  
John M. Godfrey.

Le coprésident,  
Perrin Beatty.

c.c. L'honorable Yvon Pinard

Respectueusement soumis,

*Le coprésident,*  
JOHN M. GODFREY.